

DROITS D'ENTREE, VISITES GUIDEES, ATELIERS

Désignation	Tarifs au 01.09.2017
- Entrées individuelles durant expositions temporaires	
. Tarif plein	6,00 €
. Tarif réduit	4,00 €
. Le 1er Dimanche de chaque mois	Gratuit
- Entrées individuelles hors expositions temporaires	
. Tarif plein	4,50€
. Tarif réduit	3,00€
. Le 1er Dimanche de chaque mois	Gratuit
Location d'un audioguide (français, anglais, néerlandais)	3,00€
- Visites guidées individuelles du Dimanche	Gratuit après achat du billet d'entrée
- Visites guidées groupes avec guide-conférencier du Musée	
. Adultes (+entrée à tarif réduit par personne)	130,00 €
. Adultes en formation (CAPEP....) (+entrée à tarif réduit par personne)	60,00 €
. Publics accompagnés par les travailleurs sociaux du CCAS de Valenciennes	60,00 €
. Malvoyants, forfait parcours sensoriel (+entrée à tarif réduit par personne)	70,00 €
. Scolaires de Valenciennes (+entrée à tarif réduit par personne)	56,00 €
. Scolaires hors Valenciennes (+entrée à tarif réduit par personne)	70,00 €
- Visites guidées groupes avec conférenciers extérieurs au Musée	
Droits de parole (+ rajouter droits d'entrées individuelles)	
. Conférencier	30,00€
. Par visiteur hors période exposition temporaire	2,50€
. Par visiteur en période exposition temporaire	3,00€
- Ateliers d'arts plastiques – groupe (30 personnes au maximum)	
. Adultes	100,00 €
. Scolaires de Valenciennes de moins de 18 ans	46,00 €
. Scolaires hors Valenciennes de moins de 18 ans	85,00 €
. Publics accompagné par les travailleurs sociaux du CCAS de Valenciennes	Gratuit Lundi et Mercredi
- Ateliers d'arts plastiques - Individuels (vacances scolaires)	
. forfait 1 séance atelier enfants	6,00 €
- Ateliers d'arts plastiques - Individuels (ateliers hebdomadaires hors vacances scolaires)	
. Abonnement annuel enfants non valenciennois (3 trimestres)	250,00 €
. Abonnement trimestriel enfants non valenciennois	80,00 €
. Abonnement annuel non valenciennois, à partir du 2ème enfant d'une même famille (3 trimestres)	150,00 €
. Abonnement trimestriel non valenciennois, à partir du 2ème enfant d'une même famille	60,00 €
. Abonnement annuel enfants valenciennois (3 trimestres)	120,00 €
. Abonnement trimestriel enfants valenciennois	40,00 €
. Abonnement annuel valenciennois à partir du 2ème enfant d'une même famille (3 trimestres)	70,00 €
. Abonnement trimestriel valenciennois à partir du 2ème enfant d'une même famille	30,00 €
. Abonnement annuel adultes non valenciennois (3 trimestres)	300,00 €
. Abonnement trimestriel adultes non valenciennois	90,00 €
. Abonnement annuel adultes valenciennois (3 trimestres)	130,00 €
. Abonnement trimestriel adultes valenciennois	40,00 €
- Goûter d'anniversaire (12 enfants maximum)	100,00 €

Tarifs réduits :

- Personnel enseignant
- Etudiants sur présentation de la carte d'étudiant
- Professeurs et étudiants en histoire de l'art et arts plastiques (non valenciennois)
- Elèves des écoles des Beaux-Arts de France (non valenciennois)
- Porteurs de la carte CEZAM
- Porteurs de la carte SRIAS
- Porteurs de la carte City Pass
- Groupes constitués de plus de 15 personnes
- Porteurs de la carte famille nombreuse
- Jeunes de moins de 25 ans (en visite libre) sur justificatif
- Personnes porteuses d'un handicap
- Personnel employé par la Ville de Valenciennes

Gratuité :

- Bénéficiaires de minimas sociaux sur présentation de justificatif
- Demandeurs d'emploi sur présentation du justificatif
- Professeurs et étudiants en histoire de l'art et arts plastiques (valenciennois)
- Elèves des écoles des Beaux-Arts de France (valenciennois)
- Amis du Musée de Valenciennes
- Porteurs de la carte ICOM
- Conservateurs et directeurs de Musées de France
- Conférencier ou guide-conférencier porteurs de la carte
- Journalistes porteurs de la carte professionnelle
- Jeune public de moins de 16 ans (en visite libre)

Droit de parole :

Les personnes désignées ci-après sont autorisées à prendre la parole, sur présentation obligatoire d'un justificatif aux chargés d'accueil et d'une autorisation préalable de la Direction ou de tout autre personne habilitée :

- Les détenteurs de la carte de guide-conférencier
- Les guides-conférenciers et guides étrangers munis d'une carte professionnelle
- Les conservateurs des musées français ou étrangers titulaires d'une carte professionnelle
- Les enseignants français ou étrangers conduisant leurs élèves
- Les relais associatifs, relais du champ social et relais handicap dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions
- Les personnes individuellement autorisées par la Direction du musée